

**Marché à procédure adaptée
pour la sélection des artistes et équipes artistiques**

APPEL A PROJET

Programme de résidences d'artistes en maternelle

Année scolaire 2014-2015

Enfance, Art et Langages pour son programme de résidences d'artistes en écoles maternelles ouvre un marché public passé en application de l'article 30 du Code des Marchés Publics pour une école maternelle pour l'année scolaire 2014-2015.

L'engagement et la rémunération de l'artiste retenu se fera dans le cadre d'un marché de prestations de services passé avec la Caisse des Ecoles de la Ville de Lyon.

Les artistes intéressés sont invités à répondre à l'appel à projet ci-dessous. Des informations sur Enfance, Art et Langages et le programme de résidences d'artistes en maternelle sont disponibles sur le site internet www.eal.lyon.fr.

La remise des offres se fera au plus tard le lundi 15 septembre 2014-17h (cachet de la poste faisant foi).

Les sélections se dérouleront le lundi 22 septembre 2014 (convocation des candidats le 18 septembre après-midi par téléphone et courriel).

- 1- Préambule
 - 2- Objectifs
 - 3- Cadre opérationnel des projets
 - 4- Thématiques du projet pour l'année scolaire 2014-2015
 - 5- Pièces à produire
 - 6- Critères de sélection avec pondération
 - 7- Calendrier
- Annexe : liste des établissements culturels de la ville, concernés prioritairement
 - Formulaire de déclaration de candidature

Marché à procédure adaptée pour la prestation des artistes et équipes artistiques

Programme de résidences d'artistes en maternelle

Année scolaire 2014-2015

1 - Préambule

La Ville de Lyon (Délégation à la culture et au patrimoine, Délégation à l'éducation), en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale, le Centre National de Documentation Pédagogique et la Direction régionale des affaires culturelles, ont lancé en septembre 2002 un programme innovant d'éducation artistique pour la petite enfance qui place l'artiste au cœur de l'école.

Depuis 2003, 35 écoles maternelles lyonnaises ont bénéficié tout au long de l'année, de la présence au sein même de l'école d'artistes travaillant dans de multiples disciplines (danseurs, plasticiens, musiciens, photographes, marionnettistes...).

Suite au bilan positif constaté tant chez les enfants que chez les équipes pédagogiques et les artistes à partir des travaux des chercheurs de l'Université Lumière-Lyon 2 et de l'Université Lyon 1 – ESPE, et à la demande des différents acteurs impliqués dans cette expérience, les partenaires Ville de Lyon, Caisse des Ecoles de la Ville de Lyon et DSDEN du Rhône ont souhaité reconduire ce programme.

Les équipes artistiques et éducatives bénéficient d'un accompagnement, fondé sur l'échange et l'information mutuelle, d'Enfance, Art et langages, des équipes de circonscription de l'Éducation nationale, des conseillers pédagogiques départementaux, de structures artistiques et culturelles de la Ville de Lyon et d'une équipe de recherche associant l'ESPE- Université Lyon 1, l'EA ECP Université Lyon 2, l'IFE - ENS de Lyon et la DSDEN Rhône.

2- Objectifs

Le présent marché a pour objectif de sélectionner en septembre 2014 un projet d'artiste ou d'équipe artistique, dans le domaine des arts du cirque et du mouvement.

Le programme d'éducation artistique pour la petite enfance a pour vocation de mettre en présence durant toute l'année scolaire des enfants de maternelle, des enseignants et des artistes qui sont par ailleurs investis pleinement dans un travail de création. Il a pour but d'ouvrir les enfants, à une première approche de l'art et de la culture en les initiant à la démarche de création de l'artiste. La présence de ce dernier offre une alternative aux formes d'apprentissage proposées habituellement, en stimulant l'intelligence sensible des enfants et en favorisant des qualités telles que l'imagination, la curiosité, la sensibilité. L'artiste pose un regard neuf sur l'école et les enfants et encourage en retour ces derniers ainsi que l'équipe pédagogique et éducative à en faire autant, à renouveler leur regard sur le monde, à changer de perspective. Sa présence dans l'école sert également de catalyseur à un projet fédérateur qui engage l'ensemble des enfants, des équipes enseignantes, les ATSEM mais aussi les parents. Enfin, à l'école maternelle, plus encore peut-être que pour les autres niveaux d'enseignement, placer l'artiste et le projet artistique au centre d'un projet d'école ouvre grands les portes vers les autres domaines d'apprentissage : langage, vivre ensemble, agir et s'exprimer avec son corps, découvrir le monde.

Le projet artistique impliquera toutes les classes de l'école.

L'artiste devra travailler avec toute l'équipe enseignante ainsi qu'avec les agents techniques spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).

Des locaux-ateliers lui seront proposés au sein de l'école.

Ce programme nécessite donc une disponibilité importante et une présence régulière de l'artiste dans l'école.

Les projets artistiques devront s'inscrire dans les orientations nationales de l'école maternelle, à savoir :

« L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences afin de réussir au cours préparatoire les apprentissages fondamentaux.

L'objectif essentiel de l'école maternelle est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre. À l'école maternelle, l'enfant établit des relations avec d'autres enfants et avec des adultes. Il exerce ses capacités motrices, sensorielles, affectives, relationnelles et intellectuelles ; il devient progressivement un élève. Il découvre l'univers de l'écrit.

En répondant aux divers besoins des jeunes enfants qu'elle accueille, l'école maternelle soutient leur développement. Elle élargit leur univers relationnel et leur permet de vivre des situations de jeux, de recherches, de productions libres ou guidées, d'exercices, riches et variés, qui contribuent à enrichir la formation de leur personnalité et leur éveil culturel.

Elle laisse à chaque enfant le temps de s'accoutumer, d'observer, d'imiter, d'exécuter, de chercher, d'essayer, en évitant que son intérêt ne s'étiolle ou qu'il ne se fatigue. Elle stimule son désir d'apprendre et multiplie les occasions de diversifier ses expériences et d'enrichir sa compréhension. Elle s'appuie sur le besoin d'agir, sur le plaisir du jeu, sur la curiosité et la propension naturelle à prendre modèle sur l'adulte et sur les autres, sur la satisfaction d'avoir dépassé des difficultés et de réussir.

Les activités proposées à l'école maternelle doivent offrir de multiples occasions d'expériences sensorielles et motrices en totale sécurité. L'organisation du temps y respecte les besoins et les rythmes biologiques des enfants tout en permettant le bon déroulement des activités et en facilitant leur articulation ; plus souple avec les plus petits, la gestion du temps devient plus rigoureuse quand les enfants grandissent.

Le programme de l'école maternelle, sans horaire contraignant, présente les grands domaines d'activité à aborder sur les trois années qui précèdent l'entrée dans la scolarité obligatoire (s'approprier le langage, découvrir l'écrit, devenir élève, agir et s'exprimer avec son corps, découvrir le monde, percevoir, imaginer, sentir); il fixe les objectifs à atteindre et les compétences à acquérir avant le passage à l'école élémentaire. La mise en œuvre du programme doit prendre en compte les étapes et le rythme du développement de l'enfant».

(cf. PROGRAMME DE L'ÉCOLE MATERNELLE - PETITE SECTION, MOYENNE SECTION, GRANDE SECTION, BOEN hors série N° 3 du 19 juin 2008. http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_maternelle.htm)

Les équipes artistiques et éducatives devront également travailler en lien étroit avec les établissements culturels de la Ville de Lyon.

Un tel partenariat permettra en effet une mise en perspective et un enrichissement du projet artistique d'école. Il pourra favoriser la rencontre des enfants avec d'autres artistes, voire avec d'autres domaines artistiques. Il permettra d'articuler processus de création et production artistique.

L'artiste pourra par exemple prévoir au cours de l'année des temps forts de visites ou de participation à des spectacles dont il sera le guide.

Dans ce cadre, il pourra également s'appuyer sur la structure culturelle, et le cas échéant le service des publics de cette dernière, pour offrir aux enfants un autre éclairage.

Ainsi, l'établissement culturel sera non seulement un lieu de ressources et d'accompagnement aux différentes étapes du projet, mais aussi un interlocuteur pour dialoguer et échanger autour des questions qui se poseront à l'artiste dans le quotidien de son travail au sein d'une école.

Les établissements culturels de la Ville concernés prioritairement par le programme sont les suivants :

- L'École Nationale supérieure des Beaux-Arts
- Le Musée des Beaux-Arts
- Le Musée d'Art contemporain
- La Maison de la Danse
- Le Conservatoire à rayonnement régional de Lyon
- Les Nouvelles Subsistances
- La Bibliothèque municipale de Lyon
- Les Musées Gadagne
- Le Service archéologique de la Ville de Lyon

Il est vivement conseillé aux artistes d'inclure dans leurs propositions la façon dont ils envisagent de collaborer avec les établissements culturels cités ci-dessus et, si possible, de présenter leur candidature en association avec l'un d'entre eux (cf. contacts en annexe I).

L'école souhaitant participer au programme a déjà rédigé un projet annuel d'action en lien avec son projet d'école. **Il est demandé aux artistes d'adapter leurs propositions à la demande faite par l'école** (cf. projet ci-dessous).

Il est à noter que la majorité des écoles concernées par le programme sont situées en zone RRS (Réseau de Réussite scolaire) ou CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale).

3- Cadre opérationnel des projets

Les artistes devront être disponibles à partir du 1er octobre 2014 pour construire le projet avec l'équipe pédagogique et l'établissement ou la structure culturel(le) référent(e). Le projet et le calendrier prévisionnel des interventions devront être remis à Enfance Art et Langages **au plus tard le vendredi 24 octobre 2014.**

La présence de l'artiste devant les élèves dans les écoles débutera en octobre 2014.

Elle s'échelonnera durant **vingt semaines** réparties sur toute l'année scolaire.

Chaque semaine, l'artiste sera présent en action avec les élèves dans l'école durant :

- trois demi-journées pour les écoles de 3 et 4 classes

La prestation de l'artiste inclut également **les temps de préparation, de concertation avec l'école** ou avec l'équipe d'Enfance, Art et Langages dans le cadre du programme de résidences d'artiste en maternelle dont du projet européen « **cART**able d'Europe » (<http://cartabledeurope.over-blog.com>)

Des séminaires conjoints aux équipes artistiques et pédagogiques, une journée de bilan au printemps 2015 et une rencontre entre artistes seront proposés durant l'année scolaire. Les artistes participent à ces temps. Le calendrier est disponible sur demande auprès d'Enfance, Art et Langages

Dans ce cadre, l'artiste pourra être sollicité pour animer des ateliers. Cette intervention fait partie intégrante du projet et ne fera pas l'objet d'une rémunération.

De la même manière, il pourra être demandé aux artistes un témoignage ou une prise de parole lors de séminaires ou rencontres organisés par Enfance, Art et Langages.

L'artiste s'engage aussi à collaborer à la collecte de matériaux issus de la résidence en vue d'une exposition prévue à Lyon en juin 2015 (Projet européen **cART**able d'Europe (<http://cartabledeurope.over-blog.com/>))

Le programme de résidences d'artistes est soumis à l'observation d'une équipe de chercheurs universitaires, les artistes seront amenés à rencontrer les chercheurs et à échanger avec eux.

En fin de projet, les artistes et les équipes pédagogiques devront remettre à Enfance, Art et Langages, un ensemble de traces du projet réalisé (rédaction écrite du projet, calendrier, photos, notes de travail, objets...).

La prestation annuelle de l'artiste est estimée à 15 000 euros toutes taxes comprises, pour les écoles de 3 et 4 classes.

4- Thématique du projet d'école pour l'année scolaire 2014-2015

Lot 1 – Domaine artistique : Arts du mouvement, arts du cirque

Concerne une école de 3 classes, située en zone d'Education Prioritaire.

Les objectifs de l'école :

L'école maternelle souhaite travailler les arts du mouvement dans un cirque poétique.

Afin de vivre et partager une expérience ensemble.

- Le corps (physique et émotionnel)
- L'espace dans toutes ses dimensions (sol / hors-sol). La découverte d'un univers mêlant mouvement, mimes, acrobaties, musique et poésie.
- Vivre ensemble

Enseignants et ATSEM précisent que dans leur quartier, la connaissance du milieu artistique est peu développée, la résidence d'artiste devra permettre une réelle ouverture culturelle aux lieux artistiques et aux artistes.

Concernant le vivre ensemble, le projet vise à

- Comprendre et s'appropriier les règles du groupe
- Etablir une passerelle entre la communauté de l'école et la communauté de vie du cirque.
- Coopérer avec les autres
- Prendre confiance en soi
- Se dépasser (rechercher la performance sans compétition et dans la sécurité)

Stimuler l'intelligence sensible des enfants à travers les activités expressives et poétiques :

- Développer l'imagination
- Enrichir connaissances et capacités d'expression.
- Développer l'attention et la concentration.

5- Pièces à produire

Candidature :

- Lettre de candidature et motivation
- Curriculum vitae et dossier artistique de(s) (l') artiste(s)
- Déclaration de candidature (cf. formulaire ci-joint)

Offre :

- Descriptif du projet proposé :

La volonté de travailler dans le domaine de la petite enfance devra apparaître très clairement.

- Présentation des intentions de travail et orientations du projet artistique proposé, en adéquation avec le projet d'école décrit ci-dessus.

- Comment projetez-vous d'introduire votre univers artistique, comment partager votre démarche de création ?

Précisez par ailleurs vos propositions sur les :

- Domaine(s) artistique(s) concerné(s)
- Modalités de concertation et travail avec l'équipe pédagogique
- Modalités de concertation avec les parents
- Prolongation des actions vers le quartier
- Conditions techniques ou matérielles nécessaires à la réalisation du projet.
- Partenariat avec un établissement ou une structure culturel(le), expliciter votre choix et les ressources qui vous intéressent
- Calendrier, en grande masse, dans le cadre horaire précité. Signalez vos éventuelles périodes d'indisponibilité pour la résidence en maternelle (tournée, répétitions, expos à ou hors Lyon...)

6- Critères de sélection avec pondération

Le projet devra témoigner d'un vrai engagement à coopérer avec l'équipe pédagogique sur la base des critères suivants :

- Adéquation entre le projet de l'artiste et le projet d'école (45%)
- Qualité artistique du projet (40%)
- Projet de partenariat avec un établissement ou une structure culturel(le) (15%)

7- Calendrier

Date limite de réception des projets: lundi 15 septembre 2014 avant 17h.

Par courrier (cachet de la poste faisant foi) ou en mains propres à :

Enfance, Art et Langages

APPEL A PROJETS RESIDENCES D'ARTISTES EAL

Site des Subsistances - 8 bis Quai Saint Vincent - 69001 Lyon

(Merci d'inscrire lisiblement sur l'enveloppe : NE PAS OUVRIR)

Une présélection sur dossier sera réalisée par le pouvoir adjudicateur entre le 15 et le 18 septembre 2014.

Les candidats présélectionnés seront entendus par le jury dans le cadre d'entretiens qui se tiendront **le lundi 22 septembre 2014.**

A l'issue de cette sélection le candidat retenu pourra rencontrer les équipes éducative et pédagogique de l'école.

N. B. : délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Contacts

Enfance, Art et Langages – 04 78 38 62 10 / 14

OU

La Caisse des Ecoles de Lyon – 04 26 99 67 96 / 97

caisse.des.ecoles@mairie-lyon.fr

ANNEXE I

Liste des établissements culturels de la Ville concernés prioritairement par le programme

Etablissement culturel	Contacts
Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon 8 bis quai Saint Vincent 69001 Lyon tél. 04 78 79 92 30	Bruno Yvonnet , directeur. des pratiques plastiques amateurs bruno.yvonnet@mairie-lyon.fr
Musée des Beaux-Arts 20 place des Terreaux 69001 Lyon tél. 04 26 84 19 03	Sylvie Ramond , directrice sylvie.ramond@mairie-lyon.fr Florence Manin , service culturel, médiatrice florence.manin@mairie-lyon.fr
Musée d'art contemporain Cité Internationale 81 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon tél. 04 72 69 17 19	Thierry Raspail , directeur thierry.raspail@mairie-lyon.fr Isabelle Guédel , responsable du service des publics isabelle.quedel@mairie-lyon.fr Fanny Thaller , coordinatrice activités pédagogiques fanny.thaller@mairie-lyon.fr
Maison de la Danse 8 avenue Jean Mermoz 69008 Lyon tél. 04 72 78 18 18	Michèle Luquet , secrétaire générale m.luquet@maisondeladanse.com Marianne Feder , responsable service des publics (jeune public et scolaires) m.feder@maisondeladanse.com
Conservatoire de Lyon 4 montée Cardinal de Courtray 69005 Lyon tél. 04 78 25 91 39	Alain Jacquon , directeur a.jacquon@conservatoire-lyon.fr Nathalie Mellet , directrice adjointe, déléguée à la décentralisation nathalie.mellet@conservatoire-lyon.fr
Les Nouvelles Substances 8 bis quai Saint Vincent 69001 Lyon tél. 04 78 30 37 26	Cathy Bouvard , directrice déléguée cathy.bouvard@les-subs.com Raphaëlle Girard , éducation artistique et culturelle morgan.fraisse-laszlo@les-subs.com
Bibliothèque municipale de Lyon et annexes 30 bd Vivier Merle 69003 Lyon tél. 04 78 62 18 00	Gilles Eboli , directeur geboli@bm-lyon.fr Violaine Kanmacher , responsable du département jeunesse vkanmacher@bm-lyon.fr Aurélié Carrier , artothèque acarrier@bm-lyon.fr
Les Musées Gadagne 1 place du Petit Collège 69005 Lyon Tél : 04 37 23 60 24	Marie Canonne , chef de projet jeunes publics Marie-laure.canonne@mairie-lyon.fr
Service Archéologique 10 rue Neyret 69001 Lyon Tél : 04 72 00 12 12	Laurent Strippoli , archéologue et chargé de communication Laurent.strippoli@mairie-lyon.fr

DECLARATION DE CANDIDATURE
à un marché passé par la Caisse des Écoles de la Ville de Lyon

Objet du marché : Programme d'éducation artistique pour la petite enfance. Année scolaire 2014-2015

Dénomination du candidat (ou du mandataire en cas de groupement)

Siège social : Nom :

Adresse :

N° de SIRET : Date de création :

Ou récépissé de dépôt CFE

Structure qui effectuera le marché : (si différent du siège social)

Nom :

Adresse :

N° de SIRET : Date de création :

Ou récépissé de dépôt CFE

Le candidat se présente pour le(s) lot(s) suivant(s) :

.....
.....
.....

Seul groupé conjoint groupé solidaire avec les entreprises ci-après

Société : nom et adresse	Nom du responsable et qualité	N° Siret	Redressement judiciaire (1)	
			oui	non
1 ^{er} cotraitant (mandataire)				
2 ^{ème} cotraitant				

(1) Cocher la case correspondante et ne pas oublier de fournir la copie du jugement correspondant si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Chaque soussigné déclare

- avoir satisfait à l'ensemble des obligations fiscales et sociales telles qu'elle résulte du code des marchés publics ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France ;
- ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics, ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France ;
- n'avoir pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail (art. L.8221-1et 2, L. 8221-3 et 5, L.8251-1, L.8231-1 et L. 8241-1 et 2 du nouveau Code du travail) ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.

En cas de groupement, les co-traitants autorisent n'autorisent pas le mandataire à signer les documents contractuels

NOM, PRENOM, QUALITE, SIGNATURE du candidat (ou **du mandataire et des co-traitants**, en cas de groupement)

CACHET DE CHAQUE ENTREPRISE

(Date, cachet et signature en original)

A, le